
Conférence de révision du Statut de Rome

Distr.: générale
30 mai 2010

FRANÇAIS
Original: anglais

Kampala
31 mai – 11 juin 2010

Bilan de la justice pénale internationale

L'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés touchées

Modèle de document

1. Type de débat

Panel sur l'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés touchées : comment la sensibilisation, la participation des victimes, les réparations et le Fonds au profit des victimes peuvent créer un impact sur celles-ci.

2. Nom de l'orateur principal, des panélistes et de l'animateur

Orateur principal : Mme Radhika Coomaraswamy, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés

Animateur et Rapporteur : M. Eric Stover, Directeur du *Human Rights Center* (un centre pour les droits de l'homme) de l'Université de Berkeley, auteur de nombreux ouvrages sur les crimes de guerre et la justice pénale internationale

Panélistes :

Mme Justine Masika Bihamba, co-fondatrice et coordinatrice de Synergie des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles – SFVS, un groupement qui réunit de nombreuses initiatives locales

Mme Elisabeth Rehn, Présidente du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes

Mme Carla Ferstman, Directrice de REDRESS, une organisation internationale pour les droits de l'homme ayant pour mandat d'aider les victimes de torture et d'autres crimes internationaux connexes à obtenir la réparation

M. David Tolbert, Président du Centre International pour la Justice Transitionnelle (CIJT)

Mme Binta Mansaray, Greffière de la Cour spéciale pour la Sierra Leone

Mme Silvana Arbia, Greffière de la Cour pénale internationale

3. Programme de travail provisoire

Mercredi 2 juin 2010

10 heures – 10h 05 :	Introduction par les points focaux
10 h 05 – 10 h 20 :	Allocution principale
10 h 20 – 10 h 25 :	Court métrage
10 h 25 – 11 h 45 :	Débat du panel
11 h 45 – 12 h 45 :	Dialogue avec la salle
12 h 45 – 13 heures :	Conclusions
13 heures – 15 heures :	Manifestation parallèle sur le Fonds au profit des victimes après le débat du panel, parrainée par le Chili et la Finlande (organisée par le Fonds au profit des victimes)

4. Résultats escomptés

Déclaration (comprise dans la déclaration plus large de la Conférence de révision)

Résolution

Engagements (appliquer des mesures et lois nationales pour les victimes/témoins)

Renforcement du soutien financier au Fonds au profit des victimes

Rapport final comportant une compilation des conclusions, contributions et documents en rapport avec le sujet, et qui couvre aussi, dans la mesure du possible, les manifestations parallèles en rapport avec le sujet organisées lors de la Conférence de révision.

5. Matériel de référence

Rapport du Bureau sur le bilan de la situation : L'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés affectées (ICC-ASP/8/49)

L'impact du système du Statut de Rome sur les victimes et les communautés affectées – document de travail (daté du 28 avril 2010)

6. Informations supplémentaires : liste des manifestations parallèles, activités et publications

Pour être complets, les points focaux voudraient partager avec tous les manifestations, activités et publications dont ils ont été informés et qui ont un rapport

avec l'établissement du bilan. Les points focaux ne participeront pas à l'organisation de ces manifestations, mais essaieront d'inclure dans le rapport final toutes les conclusions que ces manifestations pourront éventuellement apporter à l'établissement du bilan.

Manifestations lors de la Conférence de révision

Manifestations prévues dans le **bâtiment de la Conférence** :

- Initiative de la *Open Society* : panel sur la sensibilisation;
- Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) : bilan de la société civile : l'impact du Statut de Rome sur les victimes et communautés touchées;
- Centre International pour la Justice Transitionnelle (CIJT) : bilan de l'impact de la CPI au Kenya, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan et en Colombie;
- Coalition ougandaise pour la Cour pénale internationale (UCCPI) / No Peace Without Justice (NPWJ)/HURINET : séance d'information sur les missions en Ouganda précédant la Conférence;
- Groupe de travail sur les droits des victimes : manifestation sur la participation des victimes;
- Initiative internationale en faveur des droits des réfugiés : panel sur les intermédiaires.

Évènements prévus pour **l'espace du peuple**, un forum situé sur les lieux de la Conférence de révision destiné à la société civile :

- Groupe de travail sur les droits des victimes : une manifestation de commémoration avant le début de la Conférence de révision;
- Groupe de travail sur les droits des victimes : une réunion d'experts sur les traumatismes massifs;
- *Women's Initiatives for Gender Justice* (initiatives de femmes pour une justice non sexiste) : manifestation parallèle sur une « Cour des femmes », faisant intervenir des activistes pour les droits des femmes et la paix issus de pays où la CPI enquête.

Activités précédant la Conférence de révision

Le questionnaire du Groupe de travail sur les droits des victimes dans le cadre des initiatives de sensibilisation pour la Conférence de révision menées par la Fondation pour les victimes ougandaises *Uganda Victims Foundation* (UVF), la LIPADHO¹ (une ONG basée en RDC, en Ituri et au Nord Kivu), et des organisations de femmes dans l'Est de la RDC. Un atelier de l'UVF/REDRESS a été organisé en février à Lira, au Nord de l'Ouganda, rassemblant des membres de 14 districts du Nord du pays pour débattre notamment du questionnaire (avec la participation d'ONG de la RDC;

HURINET/UCCPI² et NPWJ : visites de délégués des États Parties en Ouganda pour rencontrer des victimes, communautés touchées et autres parties prenantes concernées;

¹ Ligue pour la paix et les droits de l'homme.

² Human Rights Network (réseau pour les droits de l'homme) / Coalition de l'Ouganda pour la Cour pénale internationale.

Les initiatives de femmes pour une justice non sexiste, en coopération avec le *Nobel Women's Initiative* (Initiative des femmes Nobel), ont convoqué en avril un « Dialogue international pour une justice non sexiste » avec 80-90 spécialistes des questions de genre, théoriciens et praticiens juridiques féministes, médiateurs pour la paix, juristes, militants des droits des femmes, dirigeants politiques et autres acteurs clés. Les participants vont identifier les orientations stratégiques requises pour développer la justice non sexiste par l'application et l'utilisation du Statut de Rome et de la Cour pour préparer la Conférence de révision;

« Pré »-Conférence de révision HURINET/UCICC, rassemblant la société civile, avec des groupes de travail sur chaque sujet du bilan, au cours de la semaine qui précède la Conférence de révision.

Autres contributions écrites et documents de référence

- Rapport sur les activités du Fonds au profit des victimes;
- Étude longitudinale sur les enseignements de l'impact du Fonds au profit des victimes;
- Rapport de l'UVF suite à l'atelier du 15-17 février concernant l'impact de la Cour sur les victimes et les communautés touchées;
- Document de fond du Groupe de travail sur les droits des victimes concernant l'impact de la Cour sur les victimes et les communautés touchées, fondé sur les résultats du questionnaire;
- Document éventuel de l'UVF/REDRESS concernant l'impact de la Cour sur le processus de paix en Ouganda et les lois correspondantes, comme par exemple le projet de loi sur les crimes internationaux et le projet de loi sur la réconciliation;
- Rapport ou document de la LIPADHO concernant l'impact de la Cour sur les victimes et communautés touchées dans l'Est de la RDC;
- HURINET/UCICC et NPWJ : rapport sur les visites des délégués des États en Ouganda;
- Rapport d'Avocats Sans Frontières (ASF) : la RDC et le système du Statut de Rome 7 ans après la ratification : les attentes et perceptions des victimes congolaises qui ont essayé de participer aux procédures pénales des juridictions nationales et de la CPI;
- Rapport du CIJT présentant des études de cas sur l'impact de la Cour pénale internationale au Kenya, en Ouganda, en RDC, au Soudan et en Colombie; et éventuellement un document d'information sur les réparations et la CPI;
- Document soumis par la Cour, daté du 26 avril 2010, intitulé : « Turning the Lens Victims and Affected Communities on the Court and the Rome Statute System »;
- Document soumis par le Greffe, daté du 26 avril 2010, intitulé : « Registry and Trust Fund for Victims Fact Sheet »;³
- Document soumis par le Bureau du Procureur intitulé : « Policy Paper on Victims' Participation ».

³

La Cour a fait savoir qu'elle actualiserait cette fiche.